

ADEPA - WADAF

RAPPORT ANNUEL 2009



Mars 2010

Le mot de la présidente.

2009 : le changement dans la continuité.



L'année 2009 a vu la poursuite, en hausse, des activités de l'ADEPA, relance amorcée en 2007 et intensifiée en 2008. Trois facteurs expliquent cette constante.

Le maintien du cap vers le renforcement des capacités des organisations professionnelles de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest (capacités politiques, techniques et matérielles) bien définies dans la vision et la mission de notre association.

La fidélité de nos partenaires techniques et financiers traditionnels, nous voulons citer le CCFD et la FPH, qui ont toujours soutenu notre action et nous permettent d'approcher d'autres partenaires qui nous apportent, à leur tour, des moyens complémentaires pour renforcer nos activités.

Le partenariat de proximité amorcé avec les programmes, les projets régionaux de pêche, les institutions et les autres ONG de la sous région. Nous voulons évoquer ici, la CSRP, le PRCM, le WWF WAMER et le REPAO. C'est dans ce cadre que l'ADEPA cogère avec le WWF le projet « renforcement des capacités des ONG et des OP actives dans la pêche et l'environnement dans l'écorégion ouest africaine » avec le financement du PRCM.

Nous saisissons cette occasion pour remercier tous ces partenaires grâce auxquels nous avons réalisé les activités que nous vous présentons dans ce rapport.

L'année 2009 a aussi été marquante au plan de la vie institutionnelle de notre association. La tenue de l'Assemblée générale en octobre ; un nouveau plan d'orientation et d'action 2010-2012 a été adopté. L'élection d'un nouveau conseil d'administration, profondément renouvelé.

La nouvelle équipe du Conseil d'administration est appelée à diversifier et renforcer les partenariats afin de réunir beaucoup plus de moyens pour poursuivre la mission de l'ADEPA, toujours la même : « organiser au profit de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest un vaste mouvement de soutien et de promotion afin que soit assuré le développement économique et social du secteur, en mettant les organisations professionnelles au centre de toute action et stratégie devant concourir à l'atteinte du but ainsi défini ».

Lucie TETEGAN,

Présidente de l'ADEPA.-

1. INTRODUCTION

Nous tenons à rappeler la vision de l'ADEPA et les orientations stratégiques du plan d'action 2006-2010 qui l'ont sous-tendue tout au long de cette période. Les activités réalisées en 2009 s'inscrivent dans ce cadre.

1.1. Vision de l'ADEPA.

L'ADEPA veut contribuer à l'avènement d'une société dans laquelle :

- ✓ La pêche artisanale devienne une activité qui contribue à la dignité des hommes et des femmes qui en vivent, par l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs familles ;
- ✓ Emergent, dans la filière « pêche artisanale » des organisations professionnelles appropriées, autonomes et capables de prendre en charge, elles-mêmes, leur destin et la défense des intérêts de leurs corporations ;
- ✓ Est accordée à la pêche artisanale et aux professionnels de la filière, la considération qui leur est due et où leur prise en compte est assurée dans les politiques nationales de développement ;
- ✓ La pêche artisanale, ses problèmes, son rôle et ses potentialités font l'objet de débats publics au sein de la société civile ainsi que sur les scènes politiques nationales et internationales.

1.2. Orientations stratégiques pour la période 2006-2010.

- ✓ Renforcer la capacité des organisations professionnelles à tous les niveaux ;
- ✓ Requalifier le collège des organisations professionnelles au sein de l'ADEPA ;
- ✓ Assurer une meilleure visibilité de la philosophie, des objectifs et de la stratégie d'intervention de l'ADEPA ;
- ✓ Renforcer l'ADEPA en ressources humaines, matérielles, financières et repenser ses modalités d'intervention.

2. ACTIVITES REALISEES EN 2009

2.1. Renforcer les capacités des organisations professionnelles à tous les niveaux.

« La pêche artisanale est une composante importante de l'économie ouest africaine, fort contributeur au plan de la sécurité et de la souveraineté alimentaire, mais souvent négligée dans les politiques de développement comparativement à l'agriculture. Sa situation est actuellement mauvaise pour ne pas dire dramatique : les ressources baissent à une allure inquiétante ; dans le même temps, les pertes après capture demeurent à un niveau élevé. La pauvreté d'une portion importante des communautés de pêche fait que la diversification des activités économiques est lente, ce qui conduit paradoxalement à la surpêche. C'est pourquoi à côté des efforts d'organisation du secteur, il convient parallèlement de développer des technologies qui favorisent l'utilisation rationnelle des captures actuelles ».

Le renforcement des capacités des OP est la première orientation du plan d'orientation et d'action de l'ADEPA pour la période allant de 2006 à 2010. En 2009, cinq principales activités ont été réalisées dans ce domaine :

La rencontre des organisations professionnelles faitières de la pêche artisanale de la Zone du Centre Ouest du Golfe de Guinée (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria et Togo).



Un atelier pour sensibiliser les OP de la zone CPCO à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre des projets nationaux et régionaux de pêche a eu lieu en avril 2009 à Abidjan. Vingt leaders d'OP issus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de Liberia, du Nigeria et du Togo y ont participé. L'atelier a dégagé des pistes d'action pour redynamiser les OP de cette zone. Une déclaration relative à la prise en compte de la pêche artisanale dans les programmes de développement nationaux et sous-régionaux a été faite à l'intention des administrations des pêches, des responsables de projets et des agences de coopération.

Les ateliers de formation des OP de la Guinée Bissau et de la Sierra Leone en gestion des organisations.

En mai et en juin 2009, deux ateliers de formation en gestion des organisations ont eu lieu respectivement en Guinée Bissau et en Sierra Leone. Une vingtaine de participants, hommes et femmes, a pris part à chacun de ces ateliers qui ont été animés par des consultants locaux recrutés à cet effet. La formation a abordé les sujets variés : la création d'une organisation, la demande de la reconnaissance juridique, l'ouverture d'un compte en banque, la gestion administrative d'une organisation (bonne gouvernance, démocratie, transparence, communication, etc.), la gestion financière d'une organisation, ... Conçue pour améliorer et conforter la pratique des OP, cette formation a été centrée sur leur vécu réel en alternant la théorie et les exercices pratiques en travaux de groupes.

La visite d'étude des femmes transformatrices de poisson de Guinée Bissau au Sénégal.

En août 2009, trois transformatrices de poisson de Guinée Bissau, accompagnées de deux gérants d'une mutuelle d'épargne et de crédit ont visité les sites de transformation de Cayar, Bargny, Popenguine, le port de pêche de Hann et le marché central de poisson. Cette visite a été une occasion pour les transformatrices de Guinée Bissau de découvrir de techniques innovantes et probantes de transformation notamment en fumage et salage. Elles ont demandé à leurs consœurs sénégalaises de venir les former chez-elles en situation. L'ADEPA s'est engagée à organiser cette formation inter-professionnelle.



L'atelier sur les réglementations majeures conditionnant l'accès aux marchés extérieurs des produits halieutiques ouest africains.

Initialement prévue comme un colloque régional sur les accords de partenariat économique (APE), cette activité a été convertie en atelier qui a eu lieu à Dakar du 14 au 16 octobre 2009. Cet atelier a été co-organisé par l'ADEPA, la CSRP, l'UICN et le WWF Wamer. Au nombre de 46 participants, étaient présents les représentants de la pêche artisanale issus de 11 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, des représentants de la pêche industrielle et des administrations des pêches des pays de la CSRP ainsi que des représentants des institutions régionales et des agences de coopération. Des recommandations importantes y ont été formulées à l'adresse des administrations des pêches, de l'Union Européenne et de tous les acteurs impliqués dans la pêche en Afrique de l'Ouest. Le rapport technique et le rapport d'exécution ont été produits et serviront de base pour la restitution des acquis de cet atelier à un grand nombre d'OP, tout au long de l'année 2010.

L'atelier régional de réflexion et d'échange sur les mécanismes de concertation et de coordination des acteurs de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest

Cet atelier a été co-organisé par l'ADEPA, le WWF et le REPOA. Il a eu lieu les 09 et 10 décembre 2009. Y ont participé 22 représentants des comités et des fora nationaux des acteurs professionnels de la pêche. Les questions liées au fonctionnement des comités et fora nationaux, au comité sous-régional et au forum régional permanent ainsi que celles liées aux appuis des ONG y ont été débattues.

L'équipement en matériels informatiques des OP



En décembre 2009, les OP de la pêche artisanale de la Sierra Leone regroupées dans l'union « Sierra Leone Artisanal Fishermen's Union-SLAFU » ont reçu de l'ADEPA un équipement informatique comprenant un ordinateur, une imprimante, un onduleur de courant et une connexion internet. Un contrat d'utilisation de ce matériel au bénéfice de toutes les OP de la pêche artisanale a été signé entre la SLAFU et l'ADEPA et contresigné par l'administration des pêches. L'équipement de la SLAFU vient après ceux de Seut Ndiaré (Sénégal), UR Santa Yalla (Sénégal), UNIPPA (Bénin), UNICOPEMA (Togo), ONG Mauritanie 2000 (Mauritanie). Il sera suivi de ceux de l'ANAPA (Guinée Bissau) et de la LAFA (Sierra Leone) en 2010.

2.2. Requalifier le collège des OP au sein de l'ADEPA

La requalification du collège des OP au sein de l'ADEPA est la deuxième orientation stratégique du plan 2006-2010. Il s'agit ici de donner plus d'importance aux OP dans la définition et la mise en œuvre de nos initiatives associatives en considérant prioritairement leurs intérêts. La réponse à cette préoccupation est donnée par la dynamique engagée visant à impliquer le Forum Régional Permanent et les fora nationaux, aux côtés de l'ADEPA, dans la mise en œuvre des projets régionaux pêche. La finalité de l'opération est de permettre aux OP de prendre part pleinement à la définition des mesures de contrôle d'accès aux ressources halieutiques, de cogestion de celles-ci. Dans ce cadre, en 2009, deux principales activités ont été réalisées :

La poursuite des négociations avec les projets et les partenaires régionaux

Les négociations se poursuivent avec la Commission sous régionale des pêches (CSRP) concernant les projets « Appui au développement d'initiatives de cogestion et à l'intégration des Aires Marines Protégées dans l'aménagement des pêches en A.O. » et « Projet Régional des Pêches en A.O ». Pour ces deux projets, les OP nationales ont été cooptées pour faire partie des comités de pilotage.

La participation du Forum régional Permanent à la rencontre du Comité des Pêches –COFI/FAO.

Une déléguée du Forum Régional Permanent et le secrétaire exécutif de l'ADEPA ont participé à la rencontre du COFI-FOA en mars 2009 à Rome. Cette rencontre a insisté sur l'importance qui doit être accordée à la pêche artisanale. La restitution aux OP des acquis de cette participation a été faite à travers une large diffusion des documents et rapports produits à cet effet et à travers le bulletin ADEPA Infos.



2.3. Assurer une meilleure visibilité de la philosophie, des objectifs et de la stratégie d'intervention de l'ADEPA.

Cette orientation est transversale à toutes les actions menées. Tous nos projets rédigés et toutes les démarches entreprises ont eu en filigrane la clarification de ce qu'est l'ADEPA, sa mission, ses cibles et sa stratégie d'intervention. Par ailleurs, une intense communication axée sur le projet que nous portons pour les OP a été déployée à travers nos différentes rencontres avec nos partenaires. De nombreux contacts, visites et correspondances ont eu lieu avec :

- Les administrations des pêches du Sénégal, de Mauritanie, de la Guinée Bissau, de la Sierra Leone et du Cap Vert;
La Commission Sous-Régionale des Pêches, le Comité Inter-Etats pour la Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), ... ;

- Le Ministère Français des Affaires Etrangères (MAE), l'Agence Française pour le Développement (AFD), l'Ambassade de France au Sénégal, l'Ambassade d'Espagne, l'Organisation Internationale pour la Francophonie (OIT), ... ;
- Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement ;
- La Fondation Charles Mayer pour le Progrès de l'Homme ;
- Le CTA, la FIBA, le REPAO et le WWF Wamer.

Cette visibilité se manifeste également à travers le bulletin « ADEPAS Infos », le site Web de l'ADEPA et les missions de représentations effectuées en 2009.

- Depuis avril 2007, le secrétariat exécutif publie un bulletin électronique appelé « ADEPA Infos » sur son site Web. A travers ce bulletin, l'ADEPA porte à la connaissance des lecteurs l'actualité des activités de l'ADEPA, ce qui se passe chez les OP, les sujets d'actualité sur la pêche en général, etc. Le public visé par ces informations comprend les membres de l'ADEPA, les partenaires techniques et financiers, les administrations des pêches, etc. Plus de 300 destinataires sont répertoriés sur nos listes de diffusion en français et en anglais. Dix huit numéros ont déjà été publiés, dont quatre en 2009, (publication trimestrielle). Une centaine d'exemplaires imprimés est distribuée gratuitement. Ce bulletin est aussi en diffusion électronique sur le site Web de l'Alliance Terre Citoyenne : www.terre-citoyenne.org. Le feedback que nous avons de ce bulletin par le courrier des lecteurs montre qu'il a une bonne audience.



- Le site Web de l'ADEPA (www.adepa-wadaf.org) était en disfonctionnement jusqu'à 2008. Nous l'avons refondu et rénové grâce à l'appui technique et financier du CTA.
- En 2009, l'ADEPA a été invitée par ses partenaires et a participé aux différents ateliers, rencontres et réunions : quatrième forum côtier et marin du PRCM organisé à Bissau (Guinée Bissau) en février, lancement du réseau national des femmes du secteur de la pêche par l'ONG Mauritanie 2000, à Nouakchott (Mauritanie), en mars, rencontre de l'Alliance Internationale Terre Citoyenne organisée par la FPH à Gant (France) en juillet, réunion à Sète (France), à l'initiative de la FPH, sur la problématique de la formation des leaders sociaux en Afrique en juillet, réunion annuelle de l'Alliance pour une Pêche Responsable, à Paris (France) en juillet, etc.

2.4. Renforcer l'ADEPA en ressources humaines, matérielles et financières.

Dans la perspective d'une recherche de moyens complémentaires pour renforcer et intensifier nos interventions auprès des OP, nous avons travaillé en synergie avec d'autres structures pour réaliser certaines activités. C'est le cas avec l'UICN, le WWF Wamer, le PRCM et la CSRP pour l'organisation de l'atelier sur les réglementations majeures conditionnant l'accès aux marchés extérieurs des produits halieutiques ouest africains. C'est aussi le cas avec le WWF Wamer et le REPAO pour l'organisation de l'atelier de réflexion et d'échange sur les mécanismes de concertation des acteurs de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.

3. RESULTATS OBTENUS

Les capacités d'analyse et de proposition des OP se sont développées ces derniers temps. Celles-ci interpellent les administrations des pêches, les institutions régionales et internationales, l'Union Européenne et donnent leurs points de vue sur des questions d'intérêt commun comme la surexploitation des ressources, les politiques de pêche, les accords de pêche, ce à travers des communiqués, des déclarations ou des conférences de presse. Elles ont souvent recours aux journalistes pour faire passer leurs messages. Les OP sont cooptées dans les comités de pilotage de plusieurs projets de pêche aux niveaux national et régional.

Certaines OP sont actuellement bien gérées. Elles sont capables d'élaborer les projets et rechercher les fonds pour les mettre en œuvre. Les techniques de pêche ont évolué, malheureusement souvent au détriment de la ressource. De même, les techniques de transformation du poisson ont évolué. Les femmes transformatrices travaillent de plus en plus dans de bonnes conditions, produisent des produits de meilleure qualité et consomment moins d'énergie.

Les efforts d'équipement et de formation pour l'utilisation de matériels informatiques rendent la communication plus facile et plus soignée. Le site Web de l'ADEPA peut permettre aux OP d'expérimenter l'e-commerce.

Les OP ont pris une place importante dans l'association ADEPA dont elles sont membres majoritaires. Elles siègent dans son Conseil d'administration.

L'ADEPA est reconnue pour son travail d'accompagnement des OP de la pêche artisanale par les structures nationales, sous-régionales, régionales et internationales. Elle jouit de la confiance de ses partenaires techniques et financiers qui n'hésitent pas à le financer pour la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs professionnels.

Le travail en synergie avec l'UICN, le WWF Wamer, le PRCM, le REPOA et la CSRP sera poursuivi et renforcé.

4. PERSPECTIVES POUR 2010

L'année 2010 marquera le début de la mise en œuvre du plan d'orientation et d'action (POA) 2010-2012 approuvé par l'Assemblée générale des 18 et 19 octobre 2009. Comme le précédent, ce POA est articulé autour de quatre orientations :

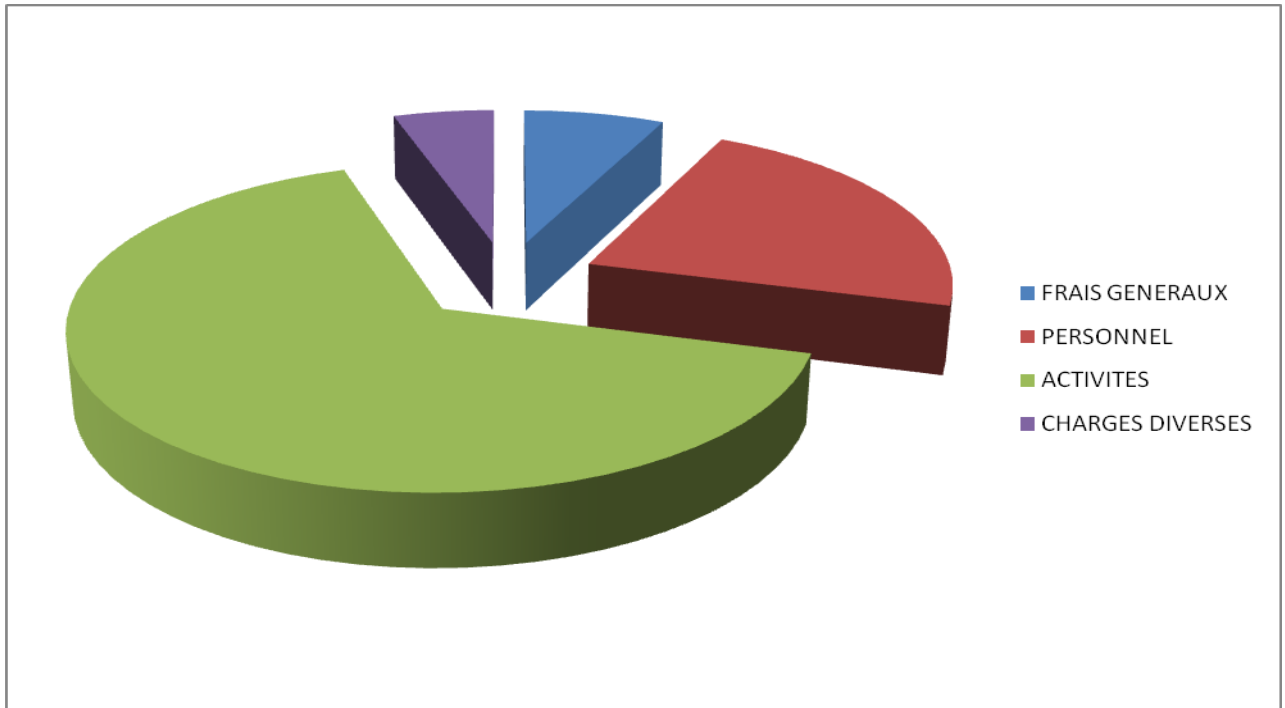
- Redynamiser les relations de travail avec les OP de la pêche artisanale ;
- Renforcer les capacités techniques, d'analyse et de gestion institutionnelle des OP ;
- Appuyer les OP dans leur participation à la définition et la mise en œuvre des projets et politiques de pêche ;
- Renforcer les ressources de l'ADEPA.

Trois grands chantiers seront ouverts :

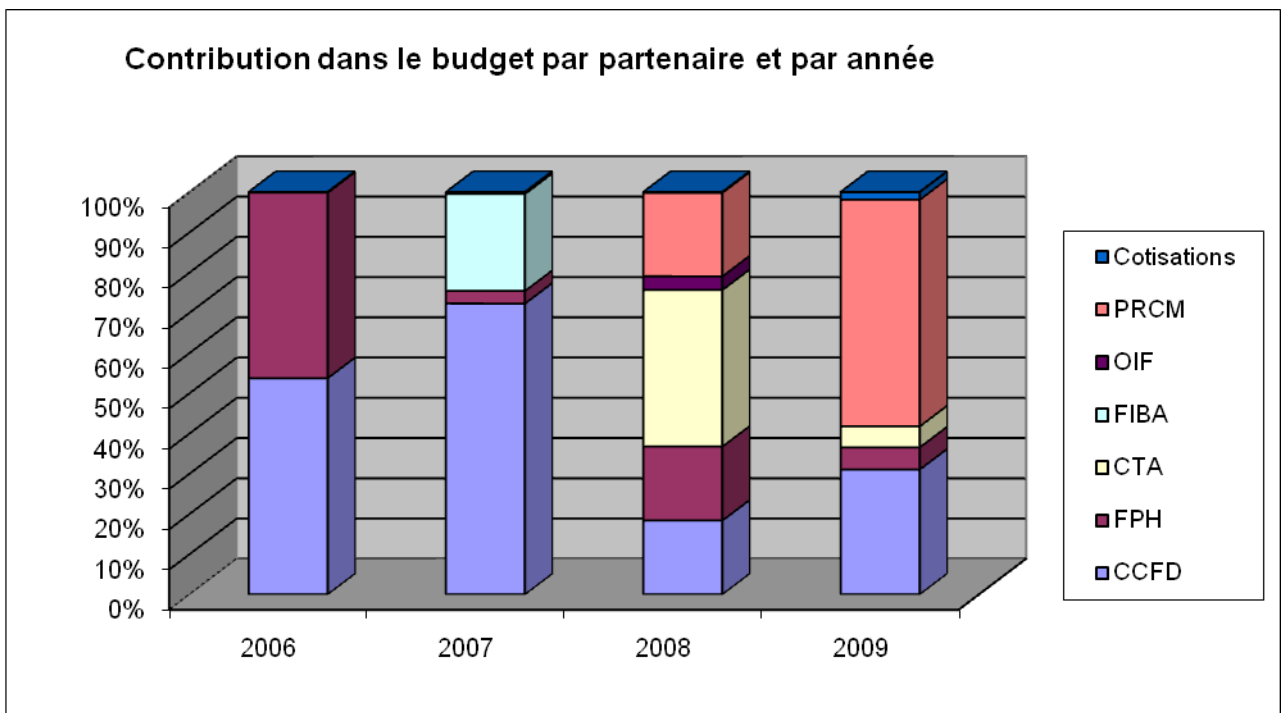
- **Le diagnostic des OP et l'élaboration des plans pour le renforcement de leurs capacités** dans le cadre du projet de la CSRP « *Appui aux initiatives de cogestion et à l'intégration des AMP dans l'aménagement des pêcheries en Afrique de l'Ouest* » dont la mise en œuvre du volet « *Renforcement des capacités des OP* » pourrait être confiée à l'ADEPA. Les négociations sont en cours.
- **Le lancement d'un cycle de formation des leaders socioprofessionnels des OP de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest** dans le cadre du projet « *Renforcement de la structuration et des capacités des OP de la pêche artisanale dans les sept pays de la CSRP* » présenté à l'AFD conjointement par l'ADEPA et le CCFD. Ce projet a été pensé en complément du précédent. Pendant toute sa durée (trois ans), les habituelles subventions du CCFD viendront en cofinancement de ce projet.
- **L'implication des OP de la pêche artisanale d'Afrique de l'Ouest dans le processus de mise en place du label international pêche durable pour la pêche artisanale** à l'initiative du WFF et de la RFA. Un processus de deux ans est engagé au cours duquel quatre pêcheries pilotes identifiées en Amérique Latine, en Europe, en Asie et en Afrique de l'Ouest vont permettre d'élaborer, tester, puis valider ce label. L'ADEPA et le FRP ont proposé qu'une pêcherie mauritanienne de poulpes (seiche) soit retenue pour l'Afrique de l'Ouest. La FNP et l'ONG Mauritanie 2000 se sont proposées pour s'impliquer dans ce processus. Ce chantier sera financé dans le cadre de la convention 2010-2011 entre l'ADEPA et la FPH.

5. LES ASPECTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2009

La répartition des charges par secteur en 2009.



La contribution dans le budget par partenaire et par année de 2006 à 2009.



Annexe 1 : la structuration de l'ADEPA

Assemblée Générale :

Organisations Professionnelles		Organisations Non Gouvernementales		Personnes physiques	
Nom	Pays	Nom	Pays	Nom	Pays
UNIPPA	Bénin	ID PECHE	Bénin	Adrienne HOUNYOVI	Bénin
GAMFIDA	Gambie	INADES-Formation	Côte d'Ivoire	Lucien DEHY	Bénin
COFUB	Guinée	Siège		Fadina KACOU	Bénin
UNPAG	Guinée	INADES-Formation	Côte d'Ivoire	René SEGBENOU	Bénin
APPM	Mali	RCI		Lucie TETEGAN	Bénin
FNPF	Mauritanie	CREST Consult	Gambie	I. OUEDRAOGO	Burkina Faso
AMM	Mauritanie	Group		Jiadiais KAMGA	Cameroun
Coop. BRAKNA	Mauritanie	TESCOD	Ghana	Paul ANOH	Côte d'Ivoire
TEDAK	Nigeria	ADEPEG	Guinée	Charles BAKUNDAKWITA	France
CNPS	Sénégal	ONG M 2000	Mauritanie	Pierre HERRY	France
SEUTY NDIARE	Sénégal	NIOMR	Nigeria	Joseph NDENN	Gambie
UR SANTA YALLA	Sénégal	CREDITIP	Sénégal	Gbola AKANDE	Ghana
UNAGIEMS	Sénégal	DEFI SUD	Sénégal	Cheikh Saad-Bouh KAMARA	Mauritanie
G7-UDS	Sénégal	FUCEC-TOGO	Togo	Gbola AKANDE	Nigeria
FENAGIE PECHE	Sénégal	INADES Formation	Togo	Demba KANE	Sénégal
SLAFU	Sierra Leone	Togo			
UNICOPEMA	Togo				



Conseil d'administration :

Nom	Fonction	Pays
Mme Lucie TETEGAN	Présidente	Bénin
ONG TESCOD: M. David ELI	Vice-président	Ghana
ONG M 2000 : Mme NEDWA Moktar Nech	Secrétaire Générale	Mauritanie
M. Pierre HERRY	Trésorier Général	France
M. René SEGBENOU	Trésorier Adjoint	Sénégal
OP UR SANTA YALLA : Mme Aminata MANE	Membre	Sénégal
OP TEDAK: M. Ahmed MUHAMME	Membre	Nigeria



Secrétariat Exécutif

Nom	Fonction
Charles BAKUNDAKWITA	Secrétaire Exécutif
Samba SECK	Secrétaire-Comptable

Annexe 2 : le Forum permanent et les Fora nationaux des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.

1. Les Porte-parole du Forum Permanent

Pays	Nom et adresses
Nigeria	Monsieur Mohamed AHMAD ahmedollar@yahoo.com
Mauritanie	Monsieur SIDI Ahmed Ould ABEID pecheartisanale@yahoo.fr 222 663 06 33; 222 574 62 88
Sénégal	Madame Seynabou NDOYE fenagiepeche@orange.sn

2. Les Foras nationaux de la pêche artisanale membres du Forum Permanent.

Pays	Foras nationaux : O.P. faitières composantes	Relais nationaux
Cap Vert	- ADAD	ADAD Januario NASCIMENTO januariozizi@hotmail.com
Bénin	- UNIPPA Bénin - ID PECHE	ID PECHE Elga Holadjouhan TAO E-mail: ldehy@yahoo.fr
Gambie	- GAMFIDA	GAMFIDA - M. Cherno O. JOOF, Président, - Ousmane BODJANG, délégué du Forum national, e-mail : gamfida@hotmail.com
Ghana	- TESCO	TESCOD Adjei Peter LINFORD E-mail : tescod2@yahoo.com
Guinée Bissau	- Association Nationale des Armateurs de la Pêche Artisanale (ANAPA)	ANAPA M. Augusto DJU E-mail: anapa_2006@yahoo.com.br Arlindo_peti46@hotmail.com
Guinée Conakry	- Union Nationale des Pêcheurs Artisans de Guinée (UNPAG) - Union Nationale des Mareyeuses de Guinée - COFUB	UNPAG -M. Issiaga DAFÉ, Président, N'Faoussou DAMBA, délégué du fora national. unpaguinee@yahoo.fr
Mali	- APPM	APPM Bacary LONDY E-mail : cooperamultif@yahoo.fr
Mauritanie	- PP <ul style="list-style-type: none"> • Artisans pêcheurs du Nord • Artisans pêcheurs du Sud 	Fédération Nationale de Pêche (FNP) M. Sid'Ahmed ABEID, Président et délégué du Fora national E-mail : pecheartisanale@yahoo.fr fnprim@yahoo.fr
Nigeria	- TEDAK	TEDAK Ahmed MUHAMMED ahmeddollar@yahoo.com
Sénégal	- Fénagie Pêche (Fédération nationale) - Collectif National des Pêcheurs du Sénégal (CNPS) - Fédération Nationale des mareyeurs du Sénégal (FENATRANS) - Seuty Ndiare - Ur Santa Yalla	CONIPAS - Thioune Mamadou DIOP, Délégué du Forum national E-mail : fprapeche@yahoo.fr
Sierra Leone	- SLAFU	SLAFU M. Muhammed CONTEH Mohamedconteh2009@yahoo.com slafu@2001yahoo.com